

CONCOURS SALLE

2 x 18 m
→

COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144

6, 7 et 8 février 2026

Sélectif pour le Championnat de France



NOM PRENOM	N° Licence	Catégorie	Blasons	Arcs	06/02 20h00	07/02 09h00	07/02 13h30	07/02 18h00	08/02 09h00	08/02 13h30
			TRI ou MONO	CL, CP ou BB	1	2	3	4	5	6

_____ € : Chèque à l'ordre de : **Compagnie des Archers d'Étampes**

Toute inscription est définitive, montant acquis à la Compagnie

A retourner à :
 Sylvie TURPIN,
 24 rue de la Juine,
 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

Inscriptions avant le 2 février 2026

Club ou compagnie : _____
 Responsable : _____
 Adresse : _____
 Tél : _____ E-mail : _____



COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144



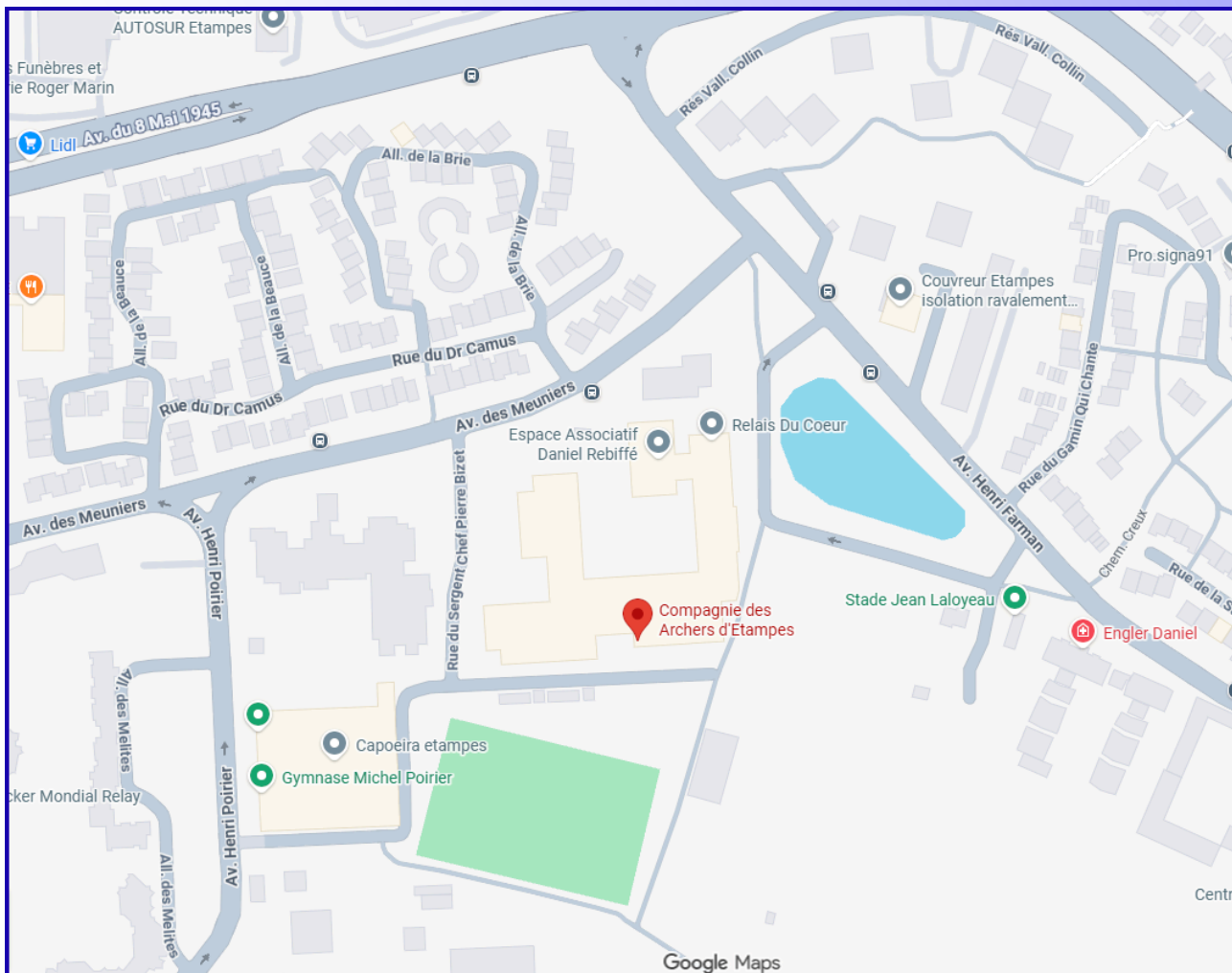
CONCOURS SALLE

2 x 18 m



6, 7 et 8 février 2026

Sélectif pour le Championnat de France



Centre de Tir à l'Arc Jean Charles VALLADONT

Rue du Sergent-Chef Pierre Bizet,
91150 ETAMPES

Lien GPS :

<https://maps.app.goo.gl/myfARmrowQ31DWUP6>

Coordonnées : 48.439232 / 2.149514

(Parking de l'école Prévert à 100m)

Radio guidage possible au 0612472387





COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144



CONCOURS SALLE

2 x 18 m



6, 7 et 8 février 2026

Sélectif pour le Championnat de France

Et comment ?

6 DEPARTS

	Vendredi	Samedi				Dimanche	
	1	2	3	4	5	6	
Ouverture du greffe	19 h	8h	12h30	17h	8h	12h30	
Inspection du matériel	19h20	8h20	12h50	17h20	8h20	12h50	
Echauffement	19h40	8h40	13h10	17h40	8h40	13h10	
Début des tirs comptés	20 h	9h	13h30	18h	9h	13h30	

3 volées d'échauffement
¼ d'heure de pause entre les 2 séries comptées

Où ça ?

Centre de Tir à l'Arc Jean Charles VALLADONT

Rue du Sergent-Chef Pierre Bizet,
91150 ETAMPES

Lien GPS :

<https://maps.app.goo.gl/myfARmrowQ31DWUP6>

Coordonnées : 48.439232 / 2.149514
(Parking de l'école Prévert à 100m)

Contact

Sylvie TURPIN,
24 rue de la Juine,
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

Tél : 06 70 63 54 30

syl.turpin@orange.fr

Et l'inscription ?

Inscriptions avant le 2 février 2026

10€ par archer et par départ

Chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers d'Etampes
Inscription effective à réception du règlement sous 72h max
Toute inscription est définitive, montant acquis à la Compagnie

Inscription uniquement en ligne :

Oui, mais les blasons ?

Les blasons seront ceux suivant
la réglementation FFTA en vigueur.

Les arcs classiques désirant tirer sur trispots verticaux
doivent en faire la demande dès l'inscription.

Le choix du blason est alors définitif à la réception de
l'inscription, et aucun changement ne sera accepté.

Ciblerie non adaptée aux poussins.

Et les récompenses ?

Aux 3 premiers de chaque catégorie (CL, CO et BB)
A la première équipe arc classique dames et hommes
A la première équipe arc à poulies dames et hommes
Equipes déposées au greffe avant le départ du 1^{er} tireur
Remise des récompenses (à retirer le jour même)
le dimanche vers 17h00, suivie d'un pot d'amitié

Justificatifs prévus au règlement en vigueur de la FFTA

Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

Chaussures de sport exigées

Tenue conforme aux règlements de la FFTA, cependant, tenue de club ou de Compagnie appréciée

Buffet-bar suivant les règles sanitaires à la date du concours

Nota : le bris de flèches carbone ou autres dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par la Compagnie

